

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité avec l'aide d'un comité d'audit, lequel examine les états financiers et en recommande l'approbation par le conseil. Le comité d'audit rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,
gestionnaire du Fonds

Le président et chef de la direction,



Barry McInerney

Le chef des finances, Fonds,



Terry Rountes

Le 7 juin 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des porteurs de titres du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie (le « Fonds »),

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mars 2018 et 2017 et les états du résultat global, les états de l'évolution de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, tel qu'il est indiqué à la note 1, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

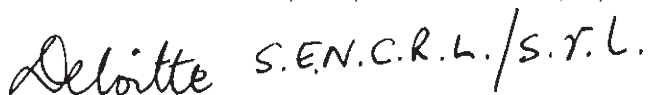
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mars 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, tel qu'il est indiqué à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 7 juin 2018



MACKENZIE
Placements

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En milliers (sauf les montants par titre)
Au 31 mars

	2018	2017		2018	2017
	\$	\$		\$	\$
ACTIF			Actif net attribuable aux porteurs de titres,		
Actifs courants			par titre (note 3)		
Placements à la juste valeur	186 816	130 096	Série A	10,00	10,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	401 127	345 154	Série AR	10,00	10,00
Intérêts courus à recevoir	530	168	Série ARG	10,00	10,00
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	1	Série C	10,00	10,00
Sommes à recevoir pour titres émis	–	–	Série DA	10,00	10,00
Sommes à recevoir du gestionnaire	4	–	Série E	10,00	10,00
Total de l'actif	588 477	475 419	Série F	10,00	10,00
			Série FB	10,00	10,00
			Série G	10,00	10,00
			Série GP	10,00	10,00
			Série I	10,00	10,00
			Série O	10,00	10,00
			Série PW	10,00	10,00
			Série PWF	10,00	10,00
			Série PWFB	10,00	–
			Série PWX	10,00	10,00
			Série R	10,00	10,00
			Série SC	10,00	10,00
			Série SP	10,00	10,00
			Série Investisseur	10,00	10,00
			Série LB	10,00	10,00
			Série LG	10,00	10,00
			Série LP	10,00	10,00
			Série LW	10,00	–
PASSIF					
Passifs courants					
Sommes à payer pour placements achetés	1	1			
Sommes à payer pour titres rachetés	806	–			
Distributions à verser	3	15			
Sommes à payer au gestionnaire	15	1			
Total du passif	825	17			
Actif net attribuable aux porteurs de titres	587 652	475 402			
Actif net attribuable aux porteurs de titres,					
par série (note 3)					
Série A	42 900	61 665			
Série AR	13 501	11 596			
Série ARG	444	549			
Série C	101 933	115 460			
Série DA	7 382	5 927			
Série E	2	2			
Série F	2 798	5 416			
Série FB	26	42			
Série G	97	122			
Série GP	2	1			
Série I	1 319	1 336			
Série O	7 016	9 983			
Série PW	34 050	6 884			
Série PWF	16 626	6 124			
Série PWFB	401	–			
Série PWX	1 410	621			
Série R	262 309	121 945			
Série SC	92 015	123 531			
Série SP	7	8			
Série Investisseur	1 453	2 011			
Série LB	1 363	1 958			
Série LG	161	220			
Série LP	1	1			
Série LW	436	–			

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars (note 1)
En milliers (sauf les montants par titre)

	2018	2017
	\$	\$
Revenus		
Revenu d'intérêts	5 348	8 569
Autres variations de la juste valeur des placements		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	11	(1 174)
Profit (perte) net(te) latent(e)	–	–
Total des revenus (pertes)	5 359	7 395
Charges (note 6)		
Frais de gestion	2 566	2 909
Rabais sur les frais de gestion	(17)	(7)
Frais d'administration	353	374
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	1	2
Frais du Comité d'examen indépendant	1	3
Autres	1	3
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	2 905	3 284
Charges absorbées par le gestionnaire	106	374
Charges nettes	2 799	2 910
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	2 560	4 485
Impôt étranger retenu à la source	–	–
Impôt étranger sur le résultat payé (recouvré)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	2 560	4 485
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par série		
Série A	28	3
Série AR	7	–
Série ARG	3	2
Série C	716	503
Série DA	4	(1)
Série E	–	–
Série F	10	8
Série FB	(1)	1
Série G	–	–
Série GP	–	(1)
Série I	8	7
Série O	108	100
Série PW	87	2
Série PWF	63	11
Série PWFB	1	–
Série PWX	20	6
Série R	1 252	3 820
Série SC	233	15
Série SP	–	–
Série Investisseur	8	6
Série LB	9	2

	2018	2017
	\$	\$
Série LG	2	1
Série LP	–	–
Série LW	2	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre		
Série A	0,01	–
Série AR	0,01	–
Série ARG	0,07	0,04
Série C	0,07	0,04
Série DA	0,01	–
Série E	0,07	0,05
Série F	0,04	0,01
Série FB	0,03	0,01
Série G	0,04	0,01
Série GP	0,02	–
Série I	0,07	0,04
Série O	0,12	0,10
Série PW	0,03	–
Série PWF	0,06	0,03
Série PWFB	0,07	–
Série PWX	0,13	0,10
Série R	0,13	0,10
Série SC	0,02	–
Série SP	–	–
Série Investisseur	0,05	0,02
Série LB	0,04	0,02
Série LG	0,06	0,04
Série LP	0,02	–
Série LW	0,03	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars (note 1)
En milliers

	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	Série A		Série AR		Série ARG		Série C		Série DA	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	61 665	113 244	11 596	8 771	549	641	115 460	136 136	5 927	8 456
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	28	3	7	–	3	2	716	503	4	(1)
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(31)	–	(6)	–	(3)	(2)	(710)	(503)	(4)	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(31)	–	(6)	–	(3)	(2)	(710)	(503)	(4)	–
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	25 160	43 436	9 551	9 558	–	–	59 336	69 426	15 594	12 777
Réinvestissement des distributions	31	–	4	–	3	2	710	500	4	–
Valeur des titres rachetés	(43 953)	(95 018)	(7 651)	(6 733)	(108)	(94)	(73 579)	(90 602)	(14 143)	(15 305)
Total des opérations sur les titres	(18 762)	(51 582)	1 904	2 825	(105)	(92)	(13 533)	(20 676)	1 455	(2 528)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(18 765)	(51 579)	1 905	2 825	(105)	(92)	(13 527)	(20 676)	1 455	(2 529)
À la clôture	42 900	61 665	13 501	11 596	444	549	101 933	115 460	7 382	5 927

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :

	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	6 167	11 325	1 160	877	55	64	11 546	13 614	593	846
Émis	2 515	4 344	955	956	–	–	5 933	6 942	1 559	1 278
Réinvestissement des distributions	3	–	–	–	–	–	72	50	–	–
Rachetés	(4 395)	(9 502)	(765)	(673)	(11)	(9)	(7 358)	(9 060)	(1 414)	(1 531)
Titres en circulation, à la clôture	4 290	6 167	1 350	1 160	44	55	10 193	11 546	738	593

	Série E		Série F		Série FB		Série G		Série GP	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	2	2	5 416	7 473	42	57	122	119	1	51
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	–	–	10	8	(1)	1	–	–	–	(1)
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	–	–	(10)	(8)	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	–	–	(10)	(8)	–	–	–	–	–	–
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	–	–	8 459	13 212	48	118	13	27	260	1 576
Réinvestissement des distributions	–	–	10	8	–	–	–	–	–	–
Valeur des titres rachetés	–	–	(11 087)	(15 277)	(63)	(134)	(38)	(24)	(259)	(1 625)
Total des opérations sur les titres	–	–	(2 618)	(2 057)	(15)	(16)	(25)	3	1	(49)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	–	–	(2 618)	(2 057)	(16)	(15)	(25)	3	1	(50)
À la clôture	2	2	2 798	5 416	26	42	97	122	2	1

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :

	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	–	–	542	747	4	6	12	12	–	5
Émis	–	–	846	1 322	5	11	2	2	26	158
Réinvestissement des distributions	–	–	1	1	–	–	–	–	–	–
Rachetés	–	–	(1 109)	(1 528)	(6)	(13)	(4)	(2)	(26)	(163)
Titres en circulation, à la clôture	–	–	280	542	3	4	10	12	–	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars (note 1)
En milliers

	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	Série I		Série O		Série PW		Série PWF		Série PWFB	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	1 336	1 980	9 983	10 068	6 884	5 253	6 124	448	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	8	7	108	100	87	2	63	11	1	–
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(4)	(1)	(106)	(101)	(78)	–	(59)	(9)	(2)	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	(5)	(4)	–	–	(7)	(2)	(5)	(1)	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(9)	(5)	(106)	(101)	(85)	(2)	(64)	(10)	(2)	–
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	473	231	36 776	45 872	89 363	15 467	21 455	12 014	4 417	–
Réinvestissement des distributions	9	5	106	101	85	2	64	10	2	–
Valeur des titres rachetés	(498)	(882)	(39 851)	(46 057)	(62 284)	(13 838)	(11 016)	(6 349)	(4 017)	–
Total des opérations sur les titres	(16)	(646)	(2 969)	(84)	27 164	1 631	10 503	5 675	402	–
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(17)	(644)	(2 967)	(85)	27 166	1 631	10 502	5 676	401	–
À la clôture	1 319	1 336	7 016	9 983	34 050	6 884	16 626	6 124	401	–

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	134	198	998	1 007	688	525	612	45	–	–
Émis	48	24	3 678	4 587	8 937	1 547	2 146	1 201	442	–
Réinvestissement des distributions	–	–	11	10	8	–	6	1	–	–
Rachetés	(50)	(88)	(3 985)	(4 606)	(6 228)	(1 384)	(1 101)	(635)	(402)	–
Titres en circulation, à la clôture	132	134	702	998	3 405	688	1 663	612	40	–

	Série PWX		Série R		Série SC		Série SP		Série Investisseur	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	621	527	121 945	442 249	123 531	97 009	8	1	2 011	2 549
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	20	6	1 252	3 820	233	15	–	–	8	6
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(19)	(5)	(1 229)	(3 820)	(229)	(16)	–	–	(7)	(5)
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(19)	(5)	(1 229)	(3 820)	(229)	(16)	–	–	(7)	(5)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	6 297	6 742	322 161	155 887	123 243	143 720	230	202	614	582
Réinvestissement des distributions	19	5	–	–	229	15	–	–	7	5
Valeur des titres rachetés	(5 528)	(6 654)	(181 820)	(476 191)	(154 992)	(117 212)	(231)	(195)	(1 180)	(1 126)
Total des opérations sur les titres	788	93	140 341	(320 304)	(31 520)	26 523	(1)	7	(559)	(539)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	789	94	140 364	(320 304)	(31 516)	26 522	(1)	7	(558)	(538)
À la clôture	1 410	621	262 309	121 945	92 015	123 531	7	8	1 453	2 011

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	62	53	12 194	44 225	12 353	9 701	1	–	201	255
Émis	630	673	32 217	15 588	12 324	14 372	23	21	61	59
Réinvestissement des distributions	2	1	–	–	23	1	–	–	1	–
Rachetés	(553)	(665)	(18 182)	(47 619)	(15 499)	(11 721)	(23)	(20)	(118)	(113)
Titres en circulation, à la clôture	141	62	26 229	12 194	9 201	12 353	1	1	145	201

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars (note 1)
En milliers

	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	Série LB		Série LG		Série LP		Série LW		Total	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	1 958	928	220	307	1	1	-	-	475 402	836 270
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	9	2	2	1	-	-	2	-	2 560	4 485
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(8)	(3)	(1)	(1)	-	-	(1)	-	(2 507)	(4 474)
Gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rabais sur les frais de gestion	-	-	-	-	-	-	-	-	(17)	(7)
Total des distributions aux porteurs de titres	(8)	(3)	(1)	(1)	-	-	(1)	-	(2 524)	(4 481)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	2 249	2 476	-	-	4	35	692	-	726 395	533 358
Réinvestissement des distributions	8	3	1	1	-	-	1	-	1 293	657
Valeur des titres rachetés	(2 853)	(1 448)	(61)	(88)	(4)	(35)	(258)	-	(615 474)	(894 887)
Total des opérations sur les titres	(596)	1 031	(60)	(87)	-	-	435	-	112 214	(360 872)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(595)	1 030	(59)	(87)	-	-	436	-	112 250	(360 868)
À la clôture	1 363	1 958	161	220	1	1	436	-	587 652	475 402
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres		Titres		Titres		Titres			
Titres en circulation, à l'ouverture	196	93	22	31	-	-	-	-		
Émis	224	248	-	-	-	4	70	-		
Réinvestissement des distributions	1	-	-	-	-	-	-	-		
Rachetés	(285)	(145)	(6)	(9)	-	(4)	(26)	-		
Titres en circulation, à la clôture	136	196	16	22	-	-	44	-		

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (note 1)
En milliers

	2018	2017
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	2 560	4 485
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(11)	1 174
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	—	—
Achat de placements	(191 388)	(149 824)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	134 680	311 352
Variation des intérêts courus à recevoir	(362)	626
Variation des sommes à recevoir du gestionnaire	(4)	—
Variation des sommes à payer au gestionnaire	14	1
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	(54 511)	167 814

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Produit de l'émission de titres rachetables	649 743	496 510
Paievements au rachat de titres rachetables	(538 016)	(858 039)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(1 243)	(3 819)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	110 484	(365 348)

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

	55 973	(197 534)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	345 154	542 688
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	401 127	345 154

Trésorerie	—	—
Équivalents de trésorerie	401 137	345 157
Dette bancaire	(10)	(3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	401 127	345 154

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

Dividendes reçus	—	—
Impôts étrangers payés	—	—
Intérêts reçus	4 986	9 195
Intérêts versés	—	—

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



MACKENZIE
Placements

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 31 mars 2018

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
OBLIGATIONS					
Banque de Montréal, taux variable 30-03-2020	Canada	Sociétés – Non convertibles	16 000 000	16 000	16 000
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable 22-03-2019	Canada	Sociétés – Non convertibles	46 050 000	46 050	46 050
BMW Canada Inc., taux variable 14-06-2019	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	12 910 000	12 910	12 910
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 17-01-2019	Canada	Sociétés – Non convertibles	18 720 000	18 720	18 720
Central 1 Credit Union, taux variable 05-02-2021	Canada	Sociétés – Non convertibles	7 750 000	7 750	7 750
Société Financière Daimler Canada Inc., taux variable 24-02-2020	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	5 710 000	5 710	5 710
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto 5,26 % 17-04-2018, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	11 900 000	11 923	11 923
Honda Canada Finance Inc., taux variable 19-02-2019	Canada	Sociétés – Non convertibles	5 450 000	5 450	5 450
Honda Canada Finance Inc., taux variable 17-04-2020	Canada	Sociétés – Non convertibles	3 650 000	3 650	3 650
Honda Canada Finance Inc., taux variable 18-12-2020	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 000 000	1 000	1 000
John Deere Canada Funding Inc., taux variable 21-09-2020	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	3 900 000	3 901	3 901
Banque Nationale du Canada, taux variable 14-06-2018, série DPNT	Canada	Sociétés – Non convertibles	10 500 000	10 500	10 500
Province de l'Ontario, taux variable 28-08-2018	Canada	Gouvernements provinciaux	4 500 000	4 501	4 501
Province de Québec, taux variable 19-12-2018	Canada	Gouvernements provinciaux	4 500 000	4 501	4 501
Banque Royale du Canada, taux variable 30-11-2018	Canada	Sociétés – Non convertibles	26 000 000	26 000	26 000
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 31-07-2019	Canada	Sociétés – Non convertibles	5 300 000	5 300	5 300
Crédit Toyota Canada Inc., taux variable 24-07-2020	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 950 000	2 950	2 950
Total des obligations				186 816	186 816
BILLETS À COURT TERME					
Banque de Montréal 1,51 % 27-04-2018	Canada		13 650 000	13 634	13 635
Bay Street Funding Trust 1,67 % 19-06-2018	Canada		8 200 000	8 166	8 170
Caisse centrale Desjardins du Québec 1,50 % 25-04-2018	Canada		11 200 000	11 185	11 189
Glacier Credit Card Trust 1,59 % 07-05-2018	Canada		6 300 000	6 284	6 290
Gouvernement du Canada 0,64 % 03-05-2018	Canada		33 200 000	33 004	33 181
Gouvernement du Canada 0,66 % 03-05-2018	Canada		4 000 000	3 977	3 998
Inter Pipeline (Corridor) Inc. 1,60 % 17-04-2018	Canada		5 050 000	5 037	5 047
King Street Funding Trust 1,55 % 16-04-2018	Canada		6 850 000	6 833	6 846
Lower Mattagami Energy LP 1,46 % 05-04-2018	Canada		5 350 000	5 345	5 349
Banque Manuvie du Canada 1,55 % 07-05-2018	Canada		23 425 000	23 241	23 390
Banque Nationale du Canada 1,47 % 06-04-2018	Canada		12 940 000	12 924	12 937
OMERS Finance Trust 1,46 % 02-04-2018	Canada		5 000 000	4 982	5 000
OMERS Finance Trust 1,52 % 02-04-2018	Canada		3 300 000	3 290	3 300
Ontario Teachers' Finance Trust 1,65 % 24-08-2018	Canada		12 700 000	12 615	12 617
Plaza Trust 1,55 % 06-04-2018	Canada		9 400 000	9 363	9 398
Province de l'Alberta 1,29 % 16-04-2018	Canada		32 570 000	32 524	32 553
Province de la Colombie-Britannique 1,29 % 16-04-2018	Canada		20 330 000	20 301	20 319
Province de la Colombie-Britannique 1,40 % 04-07-2018	Canada		12 200 000	12 144	12 156
Province du Nouveau-Brunswick 1,24 % 05-04-2018	Canada		7 350 000	7 345	7 349
Province du Nouveau-Brunswick 1,27 % 05-04-2018	Canada		6 630 000	6 624	6 629
Province de la Nouvelle-Écosse 1,27 % 05-04-2018	Canada		8 000 000	7 994	7 999
Province de l'Ontario 1,27 % 04-04-2018	Canada		9 225 000	9 198	9 224
Province de l'Ontario 1,31 % 04-04-2018	Canada		4 600 000	4 586	4 600
Province de l'Ontario 1,32 % 11-04-2018	Canada		1 600 000	1 596	1 599
Province de l'Ontario 1,34 % 11-04-2018	Canada		19 800 000	19 743	19 793
PSP Capital Inc. 1,33 % 18-05-2018	Canada		6 800 000	6 785	6 788



MACKENZIE
Placements

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2018

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
BILLETS À COURT TERME (suite)					
Banque Royale du Canada 1,20 % 02-04-2018	Canada		33 409 000	33 409	33 413
Banque Royale du Canada 1,58 % 31-05-2018	Canada		19 500 000	19 434	19 450
SAFE Trust 1,53 % 24-04-2018	Canada		11 700 000	11 684	11 689
Sound Trust 1,56 % 14-05-2018	Canada		11 350 000	11 319	11 329
Storm King Funding Trust 1,55 % 06-04-2018	Canada		7 700 000	7 670	7 698
La Banque Toronto-Dominion 1,60 % 17-05-2018	Canada		18 800 000	18 725	18 762
Zeus Receivables Trust 1,53 % 27-04-2018	Canada		9 450 000	9 438	9 440
Total des billets à court terme				400 399	401 137
Coûts de transaction				—	—
Total des placements				587 215	587 953
Dette bancaire					(10)
Autres éléments d'actif moins le passif					(291)
Total de l'actif net					587 652



MACKENZIE
Placements

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 mars 2018		31 mars 2017	
Répartition du portefeuille	% de la VL	Répartition du portefeuille	% de la VL
Billets à court terme	68,2	Billets à court terme	72,6
Obligations	31,8	Obligations	27,4
Répartition régionale	% de la VL	Répartition régionale	% de la VL
Canada	96,1	Canada	91,6
Allemagne	3,2	Allemagne	5,5
États-Unis	0,7	Japon	2,9
Répartition sectorielle	% de la VL	Répartition sectorielle	% de la VL
Obligations de sociétés	30,2	Billets à escompte sur billets de dépôt	26,5
Billets à escompte provinciaux à court terme	20,9	Obligations de sociétés	23,1
Billets à escompte sur papier commercial	15,3	Billets à escompte sur papier commercial	16,8
Billets à escompte sur billets de dépôt	9,0	Billets à escompte fédéraux à court terme	14,0
Billets à escompte sur acceptations bancaires	7,8	Billets à escompte sur acceptations bancaires	9,6
Billets à escompte fédéraux à court terme	6,3	Billets à escompte sur papier titrisé	4,7
Dépôts à terme canadiens	5,7	Obligations fédérales	2,4
Billets à escompte de sociétés à court terme	2,1	Obligations provinciales	1,9
Obligations provinciales	1,6	Billets à escompte de sociétés à court terme	1,0
Billets à escompte sur papier titrisé	1,1		



MACKENZIE
Placements

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2018 et 2017, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Se reporter à la note 9 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 180 Queen Street West, Toronto (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de distribution avec dispense de prospectus.

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., une filiale de la Corporation Financière Power, elle-même filiale de Power Corporation du Canada. La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (collectivement, les « sociétés d'assurance liées ») appartiennent à cent pour cent à Great-West Lifeco Inc., elle aussi filiale de Corporation Financière Power. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier de dollars près. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 7 juin 2018.

Les normes comptables publiées mais non encore en vigueur pour l'exercice comptable considéré, selon le cas, sont décrites à la note 3.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement à capital variable et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou prend fin. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Profit (perte) net(te) latent(e) de l'état du résultat global.

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et, par conséquent, satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de l'exercice.

Les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.



NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés et des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Mackenzie a conclu qu'aucun des fonds de placement à capital variable non cotés et fonds négociés en bourse dans lesquels le Fonds investit ne respecte la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans les états de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés synthétiques) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, le cas échéant, se reporter à la rubrique « Dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102 » de la notice annuelle du Fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient liquidées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent les profits ou les pertes latent(e)s, lié(e)s à la valeur de marché. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds liquide le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Couverture sur contrats à terme standardisés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.



NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2018.

c) Comptabilisation des produits

Le revenu d'intérêts provenant des placements productifs d'intérêts est comptabilisé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers. Des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 9. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Les opérations de prêts de titres sont gérées par la Banque Canadienne Impériale de Commerce (l'« agent de prêt de titres »). La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global au poste Produit tiré du prêt de titres et constaté lorsqu'il est gagné.

La note 9 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres, le cas échéant.

f) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement si le Fonds a un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 9 résume les détails de la compensation, le cas échéant.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Profit (perte) net(te) réalisé(e).



NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Devises (suite)

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné, par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers. Se reporter à la note 9 pour la valeur liquidative par titre du Fonds.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Le Fonds comptabilise les fusions de fonds selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, l'un des fonds visés par une fusion est désigné comme le fonds acquéreur et est appelé le « Fonds issu de la fusion », tandis que l'autre fonds visé par la fusion est appelé le « Fonds supprimé ». Cette désignation est fondée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des fonds et tient compte de facteurs comme le maintien des conseillers en placement, les objectifs et méthodes de placement, le type de titres en portefeuille ainsi que les frais et charges liés à la gestion du Fonds issu de la fusion.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.



NOTES ANNEXES

4. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Entités structurées et entreprises associées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. Mackenzie a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et elle a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée, ni la définition d'une entreprise associée, puisque le Fonds n'a conclu ni contrat, ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités, ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

5. Impôts sur les bénéficiaires

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds entend distribuer la totalité de son bénéfice net et une partie suffisante du montant net des gains en capital réalisés de sorte à n'être assujéti à aucun impôt sur les bénéficiaires autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 9 pour les reports prospectifs de pertes du Fonds.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Chaque série du Fonds, exception faite de la série-B, se voit imputer des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») et en retour, Mackenzie prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés sur chaque série du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur les bénéficiaires), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des fonds Mackenzie, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et entrés en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent.

Tous les frais associés à l'exploitation du Fonds quant aux titres de la série-B seront imputés à cette série. Les frais d'exploitation comprennent les frais juridiques, honoraires d'audit, frais de l'agent des transferts, droits de garde, frais d'administration et de fiducie, le coût des rapports financiers et d'impression des prospectus simplifiés, les droits de dépôt obligatoire, les autres charges diverses imputables précisément aux titres de série-B et tout impôt applicable.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 9 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2018 et 2017 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 9.



NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2018, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). En outre, le Fonds maintient des positions de trésorerie et de placements à court terme suffisantes pour assurer une liquidité adéquate. Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de change, si une telle exposition s'applique et est considérable.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'exposent pas le Fonds à des niveaux élevés de risque de taux d'intérêt. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, si une telle exposition s'applique et est considérable.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, sans limites, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure. La note 9 résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix, si une telle exposition s'applique et est considérable.



NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est considérable.

Toutes les opérations sur titres cotés sont effectuées par des courtiers approuvés. Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière.

Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 9 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est considérable.

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution 4 janvier 1991

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Séries offertes par Corporation Financière Mackenzie (180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1; 1-800-387-0615; www.placementsmackenzie.com)

Les titres de série A sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ selon le mode de souscription avec frais de rachat ou le mode de souscription avec frais modérés.

Les titres de série AR sont offerts aux particuliers dans un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Mackenzie.

Les titres de série ARG ont été créés exclusivement afin de mettre en œuvre les fusions touchant le Fonds et ne sont pas offerts à la vente.

Les titres de série C sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$.

Les titres de série DA sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 1 000 \$ et qui participent au service d'achats périodiques par sommes fixes en une étape Mackenzie.

Les titres de série F sont offerts aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par le courtier, qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'à des commissions pour chaque opération et qui investissent un minimum de 500 \$; ils sont également proposés aux employés de Mackenzie et de ses filiales, et aux administrateurs de Mackenzie.

Les titres de série FB sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier.

Les titres de série GP sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ et qui participent au Service de gestion de portefeuilles supervisée Mackenzie.

Les titres de série I sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ dans un régime collectif admissible détenant un minimum de 20 000 000 \$ en actifs.

Les titres de série O sont offerts seulement aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 000 \$ et qui ont un compte auprès de Conseils Patrimoine privé Mackenzie; ils sont également proposés à certains investisseurs institutionnels et à certains employés admissibles de Mackenzie et de ses filiales.

Les titres de série PW sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$.

Les titres de série PWF sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé, qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par le courtier, qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'à des commissions pour chaque opération et qui investissent un minimum de 100 000 \$. Le 1^{er} juin 2018, les titres de série PWF ont été regroupés avec les titres de série F.

Les titres de série PWFb sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier.

Les titres de série PWX sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier.

Les titres de série R sont offerts exclusivement à d'autres fonds affiliés et à certains investisseurs institutionnels relativement à des ententes de fonds de fonds.

Les titres de série SC sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ selon le mode de souscription avec frais d'acquisition. Avant le 13 juin 2013, les titres de série SC étaient connus sous le nom de série B.

Les titres de série SP sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 25 000 \$ dans un régime enregistré d'épargne et qui participent au Service de portefeuille Symétrie.

Les titres de série E ne sont plus offerts à la vente. Le 1^{er} juin 2018, les titres de série E ont été regroupés avec les titres de série F.

Les titres des séries G et Investisseur ne sont plus offerts à la vente, sauf dans le cas d'achats supplémentaires effectués par des investisseurs qui détiennent ces titres depuis le 11 décembre 2017.



NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds *(en milliers, sauf pour a)) (suite)*

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries (suite)

Séries distribuées par BLC Services Financiers inc. (1350, boul. René-Lévesque Ouest, 12^e étage, Montréal (Québec) H3G 0A8; 1-800-252-1846; www.banquelaurentienne.ca/mackenzie)

Les titres de série LB sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$.

Les titres de série LP sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ et qui participent au service de rééquilibrage de portefeuille de Mackenzie.

Les titres de série LW sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée du programme de tarification préférentielle qui investissent un minimum de 100 000 \$.

Les titres de série LG ont été créés exclusivement afin de mettre en œuvre les fusions touchant le Fonds et ne sont pas offerts à la vente.

Un investisseur dans le Fonds peut choisir parmi différents modes de souscription offerts au sein de chaque série. Ces modes de souscription comprennent le mode de souscription avec frais d'acquisition, le mode de souscription avec frais de rachat, divers modes de souscription avec frais modérés et le mode de souscription sans frais. Les frais du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les frais du mode de souscription avec frais de rachat ou avec frais modérés sont payables à Mackenzie si un investisseur procède au rachat de ses titres du Fonds au cours de périodes précises. Les séries du Fonds ne sont pas toutes offertes selon tous les modes de souscription, et les frais de chaque mode de souscription peuvent varier selon la série. Pour de plus amples renseignements sur ces modes de souscription, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.



FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries (suite)

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration	Valeur liquidative par titre (\$)	
				31 mars 2018	31 mars 2017
Série A	17 janvier 1991	1,00 %	0,14 %	10,00	10,00
Série AR	8 décembre 2011	1,00 %	0,19 %	10,00	10,00
Série ARG	6 décembre 2013	0,50 %	—*	10,00	10,00
Série C	6 décembre 2013	0,50 %	—*	10,00	10,00
Série DA	10 février 2012	1,00 %	0,17 %	10,00	10,00
Série E	15 juin 2012	0,40 %	0,15 %	10,00	10,00
Série F	26 septembre 2008	0,40 % ⁶⁾	0,15 %	10,00	10,00
Série FB	26 octobre 2015	0,60 %	0,17 %	10,00	10,00
Série G	19 août 2008	0,65 %	0,14 %	10,00	10,00
Série GP	14 janvier 2016 ¹⁾	0,50 %	0,17 %	10,00	10,00
Série I	25 octobre 1999	0,70 %	0,16 %	10,00	10,00
Série O	25 septembre 2009	— ²⁾	—*	10,00	10,00
Série PW	22 octobre 2013	0,65 % ⁷⁾	0,15 %	10,00	10,00
Série PWF	29 octobre 2013	0,50 %	0,15 %	10,00	10,00
Série PWFB	3 avril 2017	0,40 % ⁸⁾	0,15 %	10,00	—
Série PWX	2 avril 2014	— ³⁾	— ³⁾	10,00	10,00
Série R	8 décembre 2008	—*	—*	10,00	10,00
Série SC	28 décembre 2001	0,75 %	0,14 %	10,00	10,00
Série SP	29 avril 2015 ⁴⁾	0,50 %	0,17 %	10,00	10,00
Série Investisseur	25 septembre 2009	0,50 %	0,17 %	10,00	10,00
Série LB	13 décembre 2013	0,50 %	0,14 %	10,00	10,00
Série LG	6 décembre 2013	0,50 %	—*	10,00	10,00
Série LP	4 février 2016 ⁵⁾	0,50 %	0,14 %	10,00	10,00
Série LW	1 ^{er} décembre 2017	0,50 %	0,14 %	10,00	—

* Sans objet.

- 1) La date d'établissement initiale de la série est le 14 octobre 2009. Tous les titres de la série ont été rachetés le 4 janvier 2012. La série a par la suite fait l'objet de plusieurs rétablissements et rachats intégraux. Le dernier rétablissement, à un cours de 10,00 \$ le titre, a eu lieu le 14 janvier 2016.
- 2) Ces frais sont négociables et sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série.
- 3) Ces frais sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.
- 4) La date d'établissement initiale de la série est le 13 octobre 2009. Tous les titres de la série ont été rachetés le 9 décembre 2011. La série a par la suite fait l'objet de plusieurs rétablissements et rachats intégraux. Le dernier rétablissement, à un cours de 10,00 \$ le titre, a eu lieu le 29 avril 2015.
- 5) La date d'établissement initiale de la série est le 16 avril 2012. Tous les titres de la série ont été rachetés le 26 avril 2012. La série a par la suite fait l'objet de plusieurs rétablissements et rachats intégraux. Le dernier rétablissement, à un cours de 10,00 \$ le titre, a eu lieu le 4 février 2016.
- 6) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais de gestion pour la série F étaient imputés au Fonds au taux de 0,60 %.
- 7) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais de gestion pour la série PW étaient imputés au Fonds au taux de 0,75 %.
- 8) Avant le 1^{er} juin 2018, les frais de gestion pour la série PWFB étaient imputés au Fonds au taux de 0,50 %.



MACKENZIE
Placements

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

b) Placements détenus par Mackenzie et des sociétés affiliées

Au 31 mars 2018, Mackenzie et d'autres fonds gérés par Mackenzie détenaient un placement de 566 \$ et 262 309 \$ (9 \$ et 121 945 \$ en 2017), respectivement, dans le Fonds.

c) Reports prospectifs de pertes

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

d) Prêt de titres

Aux 31 mars 2018 et 2017, aucune opération de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres n'était en cours.

e) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Aux 31 mars 2018 et 2017, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

f) Événements postérieurs

Le 28 mars 2018, Mackenzie a annoncé que le Mandat privé de marché monétaire canadien Mackenzie fusionnerait avec le Fonds; cette fusion prendra effet vers le 6 juillet 2018. Cette fusion a été approuvée par le Comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie.

Le 22 juin 2018, la fusion de la Catégorie Mackenzie Marché monétaire canadien avec le Fonds sera soumise au vote des investisseurs. Cette deuxième fusion proposée prendrait effet vers le 6 juillet 2018, sous réserve également de l'approbation des organismes de réglementation.

Mackenzie ne croit pas que les fusions signifient des changements importants en ce qui concerne le Fonds.

g) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise un flux de revenu constant, tout en préservant le capital et en maintenant la liquidité, en investissant principalement dans des titres du marché monétaire, dans des obligations canadiennes ayant une échéance d'au plus un an ainsi que dans des billets à taux variable et des titres adossés à des créances. Le Fonds cherche à maintenir une valeur liquidative constante de 10 \$ par titre.

ii. Risque de change

Aux 31 mars 2018 et 2017, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de change.

iii. Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt découlant de ses placements dans des obligations selon la durée jusqu'à l'échéance.

	31 mars 2018	31 mars 2017
Obligations	(\$)	(\$)
Moins de 1 an	127 645	69 859
1 an à 5 ans	59 171	60 237
5 ans à 10 ans	—	—
Plus de 10 ans	—	—
Total	186 816	130 096

Aux 31 mars 2018 et 2017, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Aux 31 mars 2018 et 2017, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de prix.

v. Risque de crédit

Pour ce Fonds, la plus forte concentration du risque de crédit se trouve dans les titres de créance, tels que les obligations et les billets à court terme. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale à tout émetteur de titres de créance au 31 mars 2018 était de 7,8 % de l'actif net du Fonds (19,8 % en 2017).



MACKENZIE
Placements

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2018

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

g) Risques découlant des instruments financiers (suite)

v. Risque de crédit (suite)

Aux 31 mars 2018 et 2017, les titres de créance par note de crédit étaient les suivants :

Note des obligations*	31 mars 2018	31 mars 2017
	% de l'actif net	% de l'actif net
AAA	13,2	2,4
AA	6,5	11,6
A	12,1	10,6
BBB	–	2,8
Inférieure à BBB	–	–
Sans note	–	–
Total	31,8	27,4

Note des billets à court terme*	31 mars 2018	31 mars 2017
	% de l'actif net	% de l'actif net
R1 (élevée)	50,5	49,9
R1 (moyenne)	15,9	19,7
R1 (faible)	1,8	3,0
Total	68,2	72,6

* Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

h) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur suivante :

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

	31 mars 2018				31 mars 2017			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Obligations	–	186 816	–	186 816	–	130 096	–	130 096
Placements à court terme	–	401 137	–	401 137	–	345 157	–	345 157
Total	–	587 953	–	587 953	–	475 253	–	475 253

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert important n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

i) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de la période précédente ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.